

La lettre du CT2M

Le partenaire à votre mesure

N° 33, Septembre 2012

Dématérialisez plus, pour gagner plus (de place) !

La tendance actuelle au niveau des laboratoires est de diminuer la production de documents papiers au profit de documents électroniques, afin de simplifier la gestion documentaire, de fiabiliser l'archivage des données et, bien sûr, gagner de la place dans le laboratoire !

La dématérialisation des données peut se faire à différents niveaux : système de management de la qualité, données brutes, rapports, ...

Cependant, avant de se lancer dans la dématérialisation de certaines données, il faut prendre certaines précautions et mettre en place des outils adaptés.

Dans cet article, ne sera traité que la dématérialisation du rapport final : voici un petit aperçu du contexte réglementaire et de la politique du Cofrac, qui vous permettra de mieux cerner les enjeux.



Contexte réglementaire : signature manuscrite et signature électronique ont-elles la même valeur ?

Jusqu'au début des années 2000, la législation française ne reconnaissait que la signature manuscrite. Désormais, la signature électronique a même valeur que la signature manuscrite. L'approbation d'un rapport peut maintenant se faire de 2 manières :

- Un rapport au format papier : dans ce cas, l'approbation se matérialise par l'apposition de la signature manuscrite originale.
- Un rapport électronique validé à l'aide d'une signature électronique. Attention, ce n'est pas une simple numérisation d'une signature manuscrite mais un système permettant d'authentifier le document en garantissant, à la fois, l'identité du signataire et l'intégrité du document. La signature électronique est apposée via un certificat, véritable carte d'identité électronique qui garantit l'identité de son titulaire, disponible sur fichier logiciel ou support cryptographique (clé usb par exemple). Enfin, un document signé électroniquement n'a pas de valeur s'il est imprimé.

Politique du Cofrac : comment appliquer la réglementation dans les laboratoires ?

Le Cofrac a édité un Guide Technique (LAB GTA 09) afin de présenter les points critiques à maîtriser dans le cadre de la dématérialisation des rapports :

- établir une **convention de preuve** avec le client afin de définir les modalités d'établissement, de signature, de transmission et d'archivage des documents. Cela peut parfaitement être intégré au processus de revue de contrat
- définir un mode de validation des documents à la hauteur du **risque et de la criticité des informations** transmises : la solution la plus fiable est bien sûr la signature électronique mais des solutions alternatives peuvent être mises en place. En cas de contestation de la part du client, c'est au laboratoire de prouver l'intégrité des données :
 - o validation via un LIMS : apposition de la signature à la suite d'une connexion avec un identifiant et un mot de passe (attention à la gestion des mots de passe)
 - o numérisation de documents papiers avec signature manuscrite
 - o apposition d'une signature scannée dans document de type Word puis conversion au format pdf (attention à la gestion des images des scan des signatures !)



Vos contacts : Nicholas BOUILLON, Laure DOMENECH, David BENHAMOU, Boris GEYNET, Loïc ROSO

CT2M, Centre des creusets, 13250 Saint-Chamas, Tél: 04 90 50 90 14 - Fax: 04 90 50 89 63, ct2m@ct2m.fr, www.ct2m.fr



Les J'M – Premières Journées de la Mesure La théorie mise en pratique

Les premières journées de la mesure se sont déroulées à Toulon les 26 et 27 juin derniers. Organisée par le Collège Français de Métrologie et certains professionnels dont le CT2M, cette manifestation innovante a permis à tous les maillons de la chaîne de production de se comprendre véritablement sur les pratiques de la mesure.

Tables rondes : tours d'horizon des pratiques actuelles

Différentes tables rondes ont été organisées, dont une dans le domaine du pesage. La présence parmi les orateurs d'un vérificateur de balance, d'un utilisateur, d'un auditeur COFRAC et d'un constructeur d'instruments de pesage a permis de mettre en évidence :

- la difficulté pour les industriels d'être informés de leurs obligations et notamment les obligations de métrologie légale
- les problématiques techniques du contexte industriel : pesées en salle blanche, dans un environnement de production, etc.
- la nécessité de maintenir sa balance à niveau malgré les déplacements
- des solutions pratiques mises en place par les participants pour le suivi de leurs instruments (fréquence des contrôles, adaptation aux types de pesées, verrouillage automatique de la balance, etc.)



Patrick LLOPIS
Technicien d'étalonnage au CT2M



Nicholas BOUILLON
Directeur du CT2M

Des ateliers pratiques : la mise à l'épreuve de la théorie

La réalisation d'ateliers pratiques constituait le caractère innovant de la manifestation. Ceux-ci ont permis de mettre en évidence les facteurs à prendre en compte pour réaliser une bonne mesure dans différents domaines (pesage, débitimétrie, température, dimensionnel, etc.). Les participants ont pu assister et/ou réaliser des essais : un atout indéniable de la journée. Ils ont notamment pu appréhender de façon concrète l'influence sur les résultats de pesée :

- des conditions d'environnement (rayonnements électro-magnétiques, courants d'air, vibrations, inclinaison de la balance, ...)
- des caractéristiques de l'objet soumis à essai (température, électricité statique, poussée de l'air, ...)

La présence de plus d'une centaine de personnes chaque jour marque un succès indéniable pour ces premières journées de la mesure. A l'année prochaine...



Vos contacts : Nicholas BOUILLON, Laure DOMENECH, David BENHAMOU, Boris GEYNET, Loïc ROSO

CT2M, Centre des creusets, 13250 Saint-Chamas, Tél: 04 90 50 90 14 - Fax: 04 90 50 89 63, ct2m@ct2m.fr, www.ct2m.fr